

Introduction à la recherche en sciences politiques

Titulaires

Jean-Benoît PILET (Coordonnateur) et Fanny Sbaraglia

Mnémonique du cours

POLI-D208

Crédits ECTS

5 crédits

Langue(s) d'enseignement

Français

Période du cours

Premier quadrimestre

Contenu du cours

Le cours comprend un volet théorique (2 ects) et un volet exercices (3 ects). Le cours théorique s'interroge sur ce qu'est la recherche en science politique et revient sur les grandes approches théoriques et les principales méthodes de collecte et d'analyse des données en science politique. Chaque séance s'articule en deux temps : les étudiants se familiarisent par eux-mêmes avec les approches théoriques ou les méthodes de collecte de données à travers des lectures ou vidéos ; les séances de cours théorique servent ensuite à approfondir, discuter et illustrer ces approches ou méthodes à travers la présentation de travaux scientifiques. Les séances d'exercice visent à mettre en pratique le schéma de la recherche en science politique, en revenant sur les différentes étapes pour mener à bien une recherche. Lors de chaque séance, une étape de la recherche est abordée, à la fois au travers d'un rappel théorique, d'exercices pratiques, et de correction des exercices précédents.

Objectifs (et/ou acquis d'apprentissages spécifiques)

- Etre capable de trouver, comprendre et interpréter des travaux en science politique
- Etre capable de comprendre les principales approches théoriques en science politique
- Maîtriser la base des principales méthodes en science politique
- Etre capable d'identifier et d'appliquer ces approches / méthodes dans une recherche personnelle
- Etre capable de construire un design de recherche
- Développer un regard critique
- Développer des compétences d'expression écrite
- Apprendre à lire des textes en décomposant la démarche de ou des auteur(s)
- Fixer une compétence qui servira pour tous les travaux futurs et pour le mémoire

Méthodes d'enseignement et activités d'apprentissages

L'enseignement s'articule autour d'un triple équilibre : cours magistral et exercices dirigés ; présentation des grandes approches théoriques ou principales méthodes et illustration ; principales étapes d'une recherche et application. La charge de travail se répartit entre le cours magistral (2 ects) et les exercices dirigés et travail personnel (3 ects). Le cours magistral repose sur un travail personnel de préparation des séances de la part des étudiants, qui doivent se familiariser par eux-mêmes avec les approches théoriques ou les méthodes de collecte de données qui seront abordées lors des séances à travers des lectures ou vidéos (Temps 1). Les séances de cours magistral servent ensuite à approfondir, discuter et illustrer ces approches ou méthodes à travers la présentation de travaux scientifiques (Temps 2). Le cours magistral repose donc sur une préparation préalable des étudiants. L'assimilation des connaissances de base liées à la partie théorique du cours sera évaluée par un examen écrit. Les exercices dirigés visent à acquérir les outils méthodologiques nécessaires pour la mise en pratique d'une recherche en science politique. Ils nécessitent un travail régulier de la part des étudiants. Ils s'organisent en trois temps : - Temps 1 : en classe : retour sur l'étape du schéma de la recherche qui est à l'agenda de la séance - Temps 2 : en classe : illustrations pratiques et exercices - Temps 3 : hors classe : travail personnel: application via des quiz individuels ou travaux collectifs

Contribution au profil d'enseignement

Fournir aux étudiants les outils théoriques et méthodologiques de base pour mener à bien une recherche en science politique. Ces compétences sont indispensables pour tous les travaux que les étudiants auront à réaliser pendant leurs études, du BA jusqu'au mémoire de Master.

Références, bibliographie et lectures recommandées

Coman R., Crespy A., Louault F., Morin J.-F., Pilet J.-B., van Haute E., *Méthodes de la science politique. De la question de départ à l'analyse des données*, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, 2016.

Autres renseignements

Contact(s)

Emilie van Haute Bureau: S11.125; Téléphone: 02/650.48.82; email: evhaute@ulb.ac.be; Permanences: lundi 9.30-11.30

Céleste Bonnamy: lundi 16h30-18h30 (IEE-R39.305)

Lara Querton: lundi 13h-15h (S11.107)

Nina Wilén: Lundi 10h00-12h00 (IEE-R41)

Méthode(s) d'évaluation

Autre

Méthode(s) d'évaluation (complément)

- > L'évaluation se répartit comme suit :
- > 50% pour l'examen écrit ;
- > 50% pour les exercices
- > L'étudiant doit obtenir une note pour les deux parties du cours. Tant que l'étudiant n'a pas obtenu une note pour les deux parties du cours, il/elle sera noté absent (ABS).

Construction de la note (en ce compris, la pondération des notes partielles)

- > Exercices : La note comprend :
- > Somme des notes obtenues pour les quiz individuels et travaux collectifs, ramenée sur 10. Un quiz non réalisé à temps équivaut à un 0. Un travail non rendu signifie une note d'absence pour la partie exercices.
- > Malus : La présence aux exercices est obligatoire : Les absences font perdre des points (2 points sur 10 par absence non justifiée). Les présences sont prises sous forme de signature en début de séance. Les retardataires sont tenus de se manifester pour la signature de présence. Une présence partielle au séminaire sera comptabilisée comme telle dans la note de l'étudiant.

Bonus : Les étudiants peuvent gagner jusqu'à

- > 2 points sur 10 pour une participation active à la discussion lors des séances d'exercices

Remarques importantes :

Les travaux collectifs sont notés de manière identique pour l'ensemble du groupe. Le travail remis implique la responsabilité de l'ensemble du groupe. En cas de détection de plagiat, la sanction sera appliquée à l'ensemble du groupe.

Les inscriptions tardives ne sont pas acceptées. Les étudiants qui ne sont pas inscrits à un groupe d'exercice avant le 1er novembre ne sont pas autorisés à suivre le cours durant l'année académique et sont invités à s'inscrire au cours l'année prochaine.

- > Examen :
- > Ecrit : sessions janvier et août
- > 2 questions d'application et non de restitution
- > Règles en cas d'échec et de seconde session :
- > L'étudiant choisit de représenter la partie examen, la partie exercices, ou les deux parties
- > Si l'étudiant décide de présenter la partie exercices, il doit représenter l'ensemble des évaluations, à savoir les 4 quiz et le travail, qui devient alors individuel. Ces épreuves doivent être soumises au plus tard la veille de l'examen écrit.
- > Un email sera envoyé après les délibérations de juin à tous les étudiants pour qu'ils puissent faire valoir leur choix en cas de seconde session. Il est OBLIGATOIRE de notifier les titulaires du cours du choix opéré, afin de pouvoir accéder aux quiz.

Programmes

Programmes proposant ce cours à la faculté de Philosophie et Sciences sociales

BA-POLI | Bachelier en sciences politiques, orientation générale | bloc 2

